

CORÉE

L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE continue de se resserrer tandis que le taux d'utilisation de la main-d'œuvre reste le plus élevé de la zone OCDE. Le retard restant à combler en termes de revenu est dû à des déficits de productivité, surtout dans le secteur des services. Des progrès sensibles pourraient être faits grâce à de nouvelles réformes dans les domaines énumérés ci-dessous. Il faudrait aussi réduire les aides mises en place au moment de la crise en faveur des petites et moyennes entreprises, pour éviter de soutenir des entreprises non viables.

Priorités fondées sur des indicateurs

Assouplir la réglementation des industries de réseau et des services

Une réglementation stricte des marchés de produits fait obstacle à la concurrence et à l'investissement dans les services, où la productivité est faible.

Mesures prises : En 2009, le Conseil présidentiel de la compétitivité a annoncé un projet d'assouplissement de 26 réglementations concernant l'entrée sur le marché avant la fin de 2010. La durée et le coût des formalités à accomplir pour créer une entreprise ont sensiblement diminué.

Recommandations : Continuer à réduire les obstacles à l'entrée en réformant la réglementation. Assouplir les restrictions à l'IDE, notamment les plafonds sur les participations étrangères dans principaux services, et améliorer l'environnement des entreprises pour attirer les investisseurs étrangers.

Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture

Le niveau du soutien à l'agriculture est encore largement supérieur à la moyenne de la zone OCDE, si bien que les consommateurs payent plus de deux fois le prix mondial des produits agricoles.

Mesures prises : Le gouvernement a réduit le volume et le prix de ses achats d'orge en vue d'éliminer progressivement ce programme de soutien d'ici 2012.

Recommandations : Remplacer les mesures de soutien des prix du marché, qui représentaient près de 90 % du niveau global de soutien en 2008, par des aides directes aux producteurs.

Réformer la protection de l'emploi pour réduire le dualisme du marché du travail

La forte protection de l'emploi dont bénéficient les travailleurs réguliers a accentué le dualisme du marché du travail, comme en témoigne la part croissante du travail temporaire, qui est passée de 17 % de l'emploi en 2001 à 28 % en 2007. Ce dualisme est préjudiciable à la formation de capital humain, à la croissance de la productivité et à l'équité.

Mesures prises : Aucune.

Recommandations : Réduire les incitations qui poussent les entreprises à embaucher des travailleurs temporaires en libéralisant la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers et en élargissant parallèlement la couverture du système d'assurance sociale pour les travailleurs temporaires, tout en offrant à ceux-ci davantage de possibilités de formation.

Autres grandes priorités

Améliorer l'efficacité du système fiscal en donnant plus de poids aux impôts indirects

Bien que la Corée soit l'un des pays de l'OCDE où la pression fiscale est la moins forte, l'assiette de l'impôt sur le revenu des sociétés et des personnes physiques est trop étroite, la discipline fiscale des travailleurs indépendants laisse à désirer et le système de taxes individuelles sur la consommation est trop complexe. Le régime fiscal offre en outre peu de marge de manœuvre pour faire face aux enjeux financiers futurs du vieillissement.

Mesures prises : Les trois premiers taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont été réduits de 2 points de pourcentage en 2009-10, la fourchette correspondante passant ainsi de 8-26 % à 6-24 %, et le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés a été ramené de 25 % à 22 % en 2009.

Recommandations : Tabler davantage sur la fiscalité indirecte pour dégager des recettes supplémentaires, et élargir l'assiette des impôts directs.

Renforcer les mesures en faveur de la participation des femmes au marché du travail

Le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans n'était que de 62 % en 2009, soit l'un des quatre plus faibles de la zone OCDE.

Mesures prises : En 2009, le congé parental d'un an a été étendu des salariés ayant des enfants de 3 ans au plus à ceux dont les enfants sont trop jeunes pour être scolarisés dans l'enseignement primaire. En 2010, le gouvernement a lancé un plan sur cinq ans pour promouvoir l'activité des femmes à travers 60 priorités d'action visant essentiellement à faciliter le retour à l'emploi des femmes qui ont arrêté de travailler après la naissance de leurs enfants.

Recommandations : Accroître l'offre et la qualité des services de garde d'enfants, en partie grâce à un assouplissement des mesures de contrôle des prix imposées aux prestataires du secteur privé. Réduire les disparités entre hommes et femmes en réglant la question du travail temporaire et en encourageant le remplacement des salaires à l'ancienneté par un système de rémunération fondé sur les résultats.

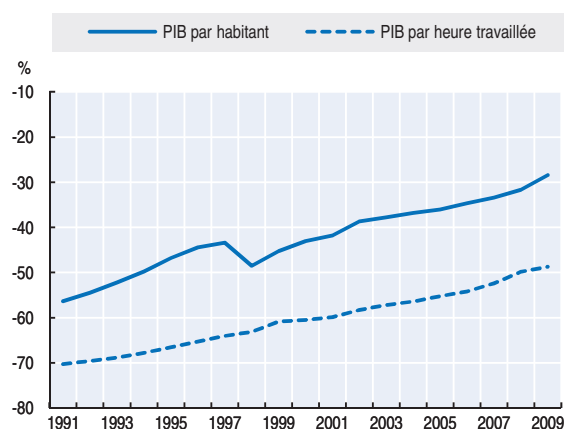
CORÉE

Indicateurs structurels

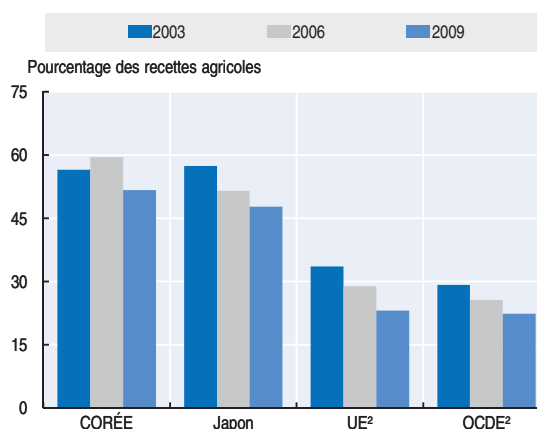
Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	4.0	4.2	3.7
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.5	-0.4	-0.6
dont : Taux d'emploi	0.7	0.7	0.7
Nombre moyen d'heures travaillées	-1.2	-1.1	-1.3
Productivité du travail	4.5	4.6	4.4
dont : Intensité capitaliste
Productivité multifactorielle

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.

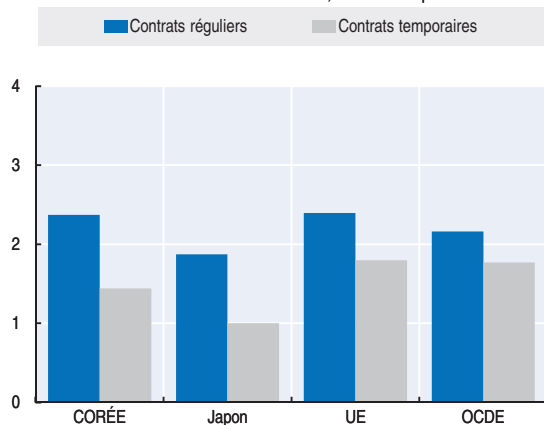
A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se réduisent
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE¹

B. Le niveau de soutien à l'agriculture demeure très élevé



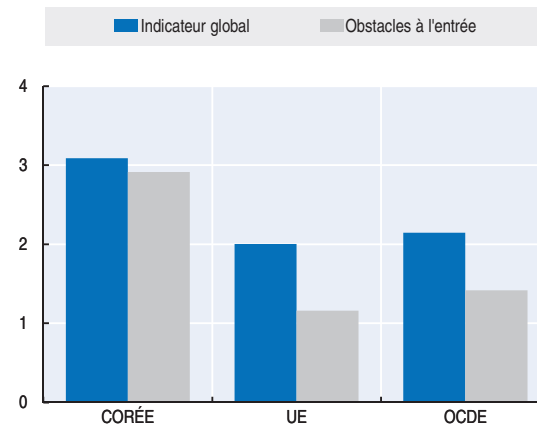
C. La législation sur la protection de l'emploi est relativement déséquilibrée, 2008

Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



D. La réglementation des industries de réseau est stricte

Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Moyenne des pays européens de l'OCDE. Les moyennes UE et OCDE ne comprennent pas le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs ; graphique C : OCDE, Base de données sur l'emploi ; graphique D : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932386947>